

[Mission de lutte contre le décrochage scolaire](#) [1]

[Circulaire n° 2016-212 du 30 décembre 2016](#) [2]

*Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 1 du 5 janvier 2017

Cette circulaire présente le référentiel d'activités et de compétences "d'enseignement, de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation" des personnels de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), le régime des obligations réglementaires de service de ces personnels, leur régime de rémunération accessoire et leur mobilité. En annexe figure une lettre de mission des personnels exerçant tout ou partie de leur activité au titre de la MLDS.

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/mission-de-lutte-contre-le-d%C3%A9crochage-scolaire-0>

[2] [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=111226](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111226)